

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Direction Opérationnelle de l'Immobilier
Pôle urbanisme réglementaire
03.21.69.08.32
Affaire suivie par M. AIT AHMAD

**RETRAIT D'UNE DÉCISION DE
NON-OPPOSITION À DÉCLARATION
PRÉALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE DE LENS**

ARRÊTÉ n° 2025 - 860

Le Maire de la Ville de LENS,

Vu l'article L.424-5 code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté n°2020-1128 en date du 12/06/2020 portant délégation de signature,

Vu la déclaration préalable **DP n° 062.498.24.00113** délivrée par un arrêté municipal n°2024-2372 en date du 19/08/2024 au profit de la SCI SHG représentée par Monsieur Hervé GOULOIS demeurant 9 Chemin d'Hersin - 62670 MAZINGARBE, ayant pour objet le remplacement de la couverture d'un bâtiment existant sis à LENS, 39 rue Casimir Beugnet ;

Vu la requête de SCI SHG représentée par Monsieur Hervé GOULOIS, en date du 12/05/2025, reçue en mairie le 12/05/2025, qui sollicite le retrait de la décision de ladite déclaration préalable ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – La déclaration préalable **DP n° 062.498.24.00113** délivrée par l'arrêté municipal numéroté 2024-2372 en date du 19/08/2024 est retiré.

Fait à LENS, le 13/05/2025

Pour le maire,
L'agent délégué
Manuel GONZALEZ



Directeur Général Adjoint des Services